

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Délibération : **2020-12-131**  
OBJET : **DÉNOMINATION DE VOIES : ALLÉE DU JARDINIER**  
Nomenclature : **8.3.1**

**En exercice** : 29

**Présents** : 26

**Pouvoirs** : 3

**Absents** : 0

**Votants** : 29

Le quatorze décembre deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt s'est réuni à la salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER,  
Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Jean-Claude SALAU,  
Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX,

**Rapporteur** : Benjamin VACHET

Vu la présentation faite en commission Aménagement le 24 novembre 2020 ;

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre du permis d'aménager référencé n° 44209 19 E3003 situé au niveau du 16 rue de la Gréhandière une allée a été créée. Il convient aujourd'hui de la dénommer.

Les propositions ci-dessous ont été faites aux membres de la commission Aménagement réunie le 24 novembre 2020 :

- Allée Polrémi,
- Allée du Patio,
- Allée du Jardinier,
- Allée Maurice Biraud.

Après échanges, les membres de la commission Aménagement ont retenu la dénomination suivante : Allée du Jardinier.

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- DE DENOMMER l'allée du permis d'aménager référencé n° 44209 19 E3003 : Allée du Jardinier**

**Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 14 décembre 2020  
Alain ROYER, Maire

